

# L'Echo Communal

pages 11 à 17

## GUIDE PRATIQUE DES AÎNÉS

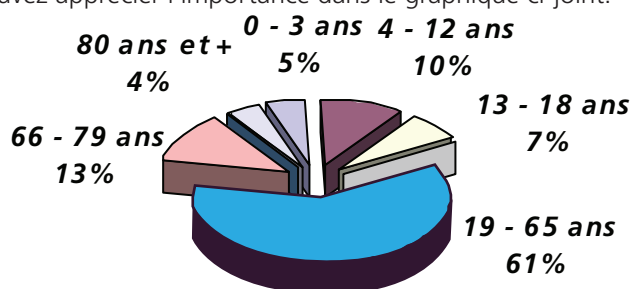


Commune Aubange

Sept visages, une volonté

## EDITORIAL

Notre commune compte à ce jour une population de **plus de 15.000 habitants**, répartie selon les classes d'âge dont vous pouvez apprécier l'importance dans le graphique ci-joint.



Chacun d'entre vous, selon son âge, ses capacités physiques, ses moyens financiers, son environnement social ou familial connaît des besoins. C'est à ces aspirations propres à chaque génération que nous essayons chaque jour de répondre, au travers d'actions parfois ponctuelles ou de programmes structurés qui s'étendent dans le temps.

Dès le berceau, la vie en société a des exigences. Le coût de la vie oblige de nombreux parents à travailler à deux. De nombreuses femmes seules, ayant charge d'enfants doivent assurer par leur travail, la survie de la famille. La garde des enfants en bas âge ou l'accueil des enfants en âge scolaire est un problème auquel sont confrontés de nombreuses familles. Les accueillantes privées reconnues par l'ONE ne sont pas assez nombreuses.

Les places en maison communale d'accueil ne satisfont pas la demande. **Demain, la commune devra offrir de nouvelles possibilités d'accueil, en ouvrant de nouvelles places. Un projet doit se concrétiser rue de Rodange, dès 2007.**

Les bâtiments qui abritent actuellement « Les Poussins », rue Houillon ont subi au cours des dernières années, un lifting tant extérieur qu'intérieur qui leur donne belle allure.



Maison d'accueil les Poussins

En matière d'accueil extrascolaire, un effort particulier est fait, avec les partenaires privilégiés que sont notamment les écoles. **Des formations** ont été organisées avec le concours de l'École de Promotion sociale d'Arlon, largement prises en charge financièrement par la commune, pour donner une formation adéquate à des accueillantes en recherche d'emploi. **Du matériel ludique et didactique est mis à disposition des différents partenaires.**

Des mercredis récréatifs sont organisés avec la collaboration des éducateurs de rue, dans les 3 sections de la commune où la demande est la plus pressante.

Le développement harmonieux des enfants passe par le jeu. Des plaines de jeux, hélas souvent l'objet de vandalisme, existent dans chacun de nos villages. Les différents sites vont faire l'objet de restauration et de rééquipement au cours des prochains mois.

Un **module de jeux, unique dans la province**, adapté aux enfants à mobilité réduite est en cours d'installation dans le **parc animalier du quartier Pesch** et constituera un accès de choix qui, à n'en pas douter, sera apprécié par les



nombreux enfants qui fréquentent les lieux. **Le parcours « senteur »**, constitué d'essences diverses qui va être aménagé sur le même site constituera quant à lui un appont éducatif non négligeable. Le centre de **Rachecourt** va bénéficier également de **nouvelles infrastructures** sur le terrain qui jouxte le Cléo, une convention de mise à disposition du terrain doit être finalisée avec le Cercle Patria et la commune.

Les adolescents ne sont pas laissés pour compte. Des **petites infrastructures sportives**, comparables à celles qui existent à Battincourt et Aubange, vont être réalisées à Athus, rue des Chasseurs Ardennais et Aix-sur-Cloie. Quantités d'activités tant sportives que culturelles sont proposées par les nombreux clubs que la commune ne manque jamais de soutenir.

A l'insouciance de la jeunesse succède la dure réalité de la vie adulte. Le logement constitue pour beaucoup un problème essentiel. Les prix de vente ou de location, dopés par la proximité du Grand-Duché, atteignent des hauteurs inaccessibles à de très nombreux revenus moyens.

La commune avec ses moyens, est un des partenaires privilégiés de l'agence immobilière sociale de l'arrondissement (Tél.: 063/ 22 11 81) et lui confie la **gestion de plus de 20 logements**. Les Habitations Sud Luxembourg, autre partenaire privilégié et qui sont les acteurs incontournables du logement social, ont mis sur le marché locatif **21 logements neufs, au cours des années 2004 et 2005**. Un tronçon de voirie va être réalisé **« A La Volette » à Halanzy** et **accueillir 9 logements** dans les mois qui suivent, dont 5 seront offerts à la vente.

A Halanzy également, un projet de lotissement, sur des terrains actuellement propriété de la Société Wallonne du Logement est en cours d'étude. A terme, cela pourrait représenter une offre significative de logements neufs. Le chantier de la construction de logements pour **personnes âgées** et pour personnes à mobilité réduite (**5 logements dans un premier temps + une salle communautaire**) **rue Floréal à Athus** devrait également s'ouvrir cette année et constituer l'embryon d'un ensemble d'habitations à étoffer au cours des prochaines années.

**Un guide pratique des aînés est intégré dans la présente brochure.** Vous pourrez y trouver quantité de renseignements utiles concernant notamment les pensions, les avantages octroyés par la province, la commune, le C.P.A.S., les T.E.C... ainsi qu'une liste d'adresses utiles.

Notre objectif, vise à offrir à chacun, jeune ou moins jeune, un cadre de vie où il pourra s'épanouir, où il trouvera les infrastructures et services indispensables à son bien-être.

**André LAMBERT,**  
Echevin des 3x20, des Affaires sociales, et du Logement

# L'Echo Communal

L'Echo Communal  
1<sup>er</sup> trimestre 2006

Editeur responsable  
Christian Binet

Rédaction  
Christian Binet  
Maurice Bon  
Maurice Henoumont  
Nathalie Heyard  
Paul Rouard

Graphisme  
Hervé Spoiden

Photos  
Hervé Spoiden

Imprimeur  
Imprimerie Lorgé

## SOMMAIRE

	pages
> <b>Centre Culturel d'Aubange</b> : programme partiel avril, mai et juin 2006	3
> <b>la Bougeotte</b> : modifications et ajouts	4
> <b>Élections communales du 8 octobre</b>	4
> <b>1945 – 2006</b> : la paix et la démocratie mais pas pour tous	7
> <b>Un budget de travaux</b>	8
> <b>Comme nous</b> , vous aimez vivre avec les enfants ?	8
> <b>Chasse aux œufs</b> : domaine de Clémarais-Aubange	9
> <b>Soirée d'accueil des nouveaux arrivants</b>	9
> <b>La maison a.b.d.-lux d'Athus</b> : pour aider et accompagner les patients diabétiques	9
> <b>Guide pratique des aînés</b>	11
> <b>Mémento des numéros utiles</b> (Guide pratique des aînés)	14
> <b>Horaires des bus</b> : marchés et mercredi après-midi	16
> <b>ASBL rencontre à Guerlange</b> (la stuff)	19
> <b>www.luxcovoiturage.be</b>	19
> <b>Immondices</b> : des chiffres qui interpellent !	20
> <b>Notre commune accueille de nouveaux habitants !</b>	22
> <b>En bref</b> , les conseils communaux du 13 décembre 2005 au 2 mars 2006	24
> <b>Annonce</b> : service logement	27

## > Centre Culturel d'Aubange

Programme partiel avril, mai et juin 2006

Rue du Centre 17, Athus - Info 00 32 (0) 63 38 95 73

Email : [martine.meunier@swing.be](mailto:martine.meunier@swing.be) - [athus.culture@skynet.be](mailto:athus.culture@skynet.be) Internet : [www.aglo-ped.org](http://www.aglo-ped.org)

### SCOLAIRE

Vendredi 21,  
lundi 24  
et mardi 25 avril

« Animation musicale »  
Par l'Ensemble orchestral de Belgique  
Classes de maternelle et de primaire

Les Mardis  
23 et 30 mai

« Eugène, le vieux chêne »  
Spectacle audiovisuel interactif  
présenté par Benoît Marenne  
Classes de 1<sup>er</sup> primaire et de maternelle

### TOUT PUBLIC

Dimanche 23 avril  
à 16h

Ateliers du Centre culturel :  
1. « Animation projection »  
de l'Atelier théâtre/  
cinéma pour adolescents

Samedi 20 mai  
de 17h à 19h  
Dimanche 21 mai  
de 15h à 18h

2. « Exposition »  
de l'Atelier créations artistiques  
pour enfants et adolescents

Vendredi 9 et  
samedi 10 juin  
à 20h30

3. « Théâtre en bulle »  
de l'Atelier théâtre pour adultes

Dimanche 9 avril

### ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

« Marché artisanal de Pâques »  
organisé par le Kiwanis

Samedi 29 avril à 20h

« Concert de printemps »  
organisé par l'Harmonie Royale  
des Sapeurs Pompiers

Dimanche 7 mai

« Fête de la Jeunesse »  
organisée par la  
Communauté Laïque des 3 Frontières

Samedi 27 mai  
à 20h00

Scen'Impossip  
« Le père Noël est une ordure »  
organisé par l'IMMA



Atelier théâtre cinéma  
pour adolescents



« Eugène, le vieux chêne »

# > LA BOUGEOTTE Modifications et ajouts

LES INFORMATIONS EN ROUGE SONT CELLES QUI ONT ÉTÉ RAJOUTÉES OU MODIFIÉES

## SPORTS D'EQUIPE

### FOOTBALL

#### SPORTING CLUB - RACHECOURT

##### CONTACT :

- > M. Vivian DEVAUX  
tél.: 063/67.55.33  
e-mail : vivian.devaux@skynet.be

##### LIEU :

- > Route d'Arlon RACHECOURT

##### PRIX :

- > 25 €/saison

##### HORAIRES :

- > **Mardi et jeudi de 19h00 à 20h30**  
2 équipes alignées en championnat :  
réserve et première

#### ROYAL SPORTING CLUB ATHUSIEN

##### CONTACT :

- > M. Stéphane MORINEAU (Secrétaire)  
27, rue des Artisans  
6791, Athus  
0495/209276  
M. Jean BOSTERT  
tél.: 063/602248

##### LIEU :

- > Terrains A, B, C  
Rue de France (A), Rue Haute (B et C) ATHUS

##### AGE :

- > A partir de 6 ans

##### PRIX :

- > 50 €/saison de 6 à 10 ans,  
58 €/saison de 10 à 20 ans,  
110 €/saison de 20 à 40 ans

##### HORAIRES :

- > Diablotins 6 ans, préminimes 8 ans et scolaires 14 ans, le mardi et le jeudi à 17h30. Minimes 10 ans et cadets 12 ans, le lundi et le mercredi à 17h30. Juniors 16 ans, le mercredi à 18h. Premières, le mardi et le jeudi à 19h.

## SCRABBLE

#### LA STUFF A LETTRES

##### CONTACT :

- > Mme Jacqueline THILL  
063/38.99.52  
jacq.stuffalettres@hotmail.com

##### LIEU :

- > La Stuff  
Rue St Martin, 4  
6791 GUERLANGE

##### PRIX :

- > 1,25 € / séance

##### HORAIRES :

- > Le mardi à 19h45  
Accessible aux personnes handicapées.

# > ELECTIONS COMMUNALES DU 8/10/2006

Dans le bulletin communal prévu pour fin août nous aborderons une information pratique sur les modalités du vote à destination de l'ensemble des électeurs, mais nous devons dès à présent inviter les personnes d'origine étrangère qui souhaitent voter à introduire une demande d'inscription avant le 1<sup>er</sup> août auprès du service population de l'administration communale.

**Voter est un acte fondamental qui permet à toute personne de prendre part à la gestion de la société où elle vit.**

Qui pourra voter aux prochaines élections communales ?

### Pour les citoyens belges

- > Il faut avoir 18 ans au moins le jour des élections;
- > Ne pas être déchu de ses droits civils et politiques (suite à une condamnation);
- > Être inscrit au registre de population de la commune.

### Pour les citoyens non belges et ressortissants d'un pays de l'Union Européenne.

- > Les mêmes conditions mais avec l'obligation de demander son inscription en complétant un formulaire de demande auprès du service population de l'administration communale, si la démarche n'a pas été faite pour les élections précédentes (2000).

### Pour les citoyens ressortissants d'un autre pays

- > Aux conditions précédentes et notamment l'obligation de demander son inscription s'ajoute la condition de s'engager à respecter la constitution, les lois du peuple belge et la convention de sauvegarde des droits de l'homme.

- > En outre il faut avoir établi sa résidence principale en Belgique de manière ininterrompue pendant les 5 années précédant l'introduction de la demande d'inscription.

#### Remarque :

Une fois inscrit sur la liste des électeurs, la règle de l'obligation d'aller voter est d'application pour tous.

- > **Contact :**  
Administration communale  
Service population  
Rue des Métallurgistes ,9  
(arsenal des pompiers)  
6791 ATHUS
- > Ces formulaires sont disponibles sur le site :

<http://elections2006.wallonie.be/apps/spip/>







# 1945 – 2006 : LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE MAIS PAS POUR TOUS...

**Le 8 mai 2006, nous allons commémorer la fin d'un conflit qui aura été marqué par un nombre inégalé de victimes dans l'histoire des guerres au sein de l'humanité (50.000.000 de morts) mais aussi par des sommets de barbarie via les tristement célèbres camps de concentration.**

**Et pourtant, la liberté, la paix, la démocratie sont aujourd'hui encore bafouées aux quatre coins de notre planète.**

Comme l'a dit Arthur Haulot, malheureusement décédé l'année dernière, « Dachau, Buchenwald, Auschwitz n'ont pas disparu le 8 mai 1945, les SS non plus ».

Et en effet, depuis 1945, d'autres drames se sont déroulés : Vietnam, Cambodge, Rwanda, Ex-Yougoslavie, Tchétchénie, Congo, Afghanistan, Irak...

Pour commémorer le 8 mai et surtout les idéaux de paix et de liberté, la Commune d'Aubange souhaite organiser chaque année, au Centre culturel, une semaine citoyenne accessible gratuitement à tous et particulièrement aux jeunes élèves du secondaire.

Si le programme définitif, notamment au niveau de l'horaire, ne sera transmis que dans les prochaines semaines aux établissements scolaires et aux médias, voici un bref aperçu du programme provisoire prévu pour la semaine du 8 au 13 mai.

Pour rappel, l'année dernière, 1300 jeunes avaient participé à la première édition qui commémorait le soixantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

## EXPOSITIONS :

### > **Israël-Palestine :**

les origines et les conséquences du conflit.

A travers une série de panneaux explicatifs et largement illustrés, l'histoire du conflit et ses conséquences (occupation, mur, réfugiés...) sont présentés.

### > **Congo :**

est-il possible de faire la paix lorsqu'on a vécu la guerre ?

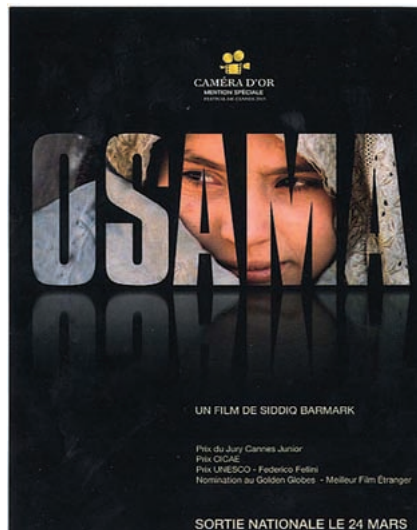
Une quarantaine de photos et leurs commentaires expliquent les difficultés humanitaires qu'engendre un conflit armé. La situation présentée, malheureusement transposable à bien d'autres guerres, a aussi pour objectif de montrer qu'il est possible de contribuer à la construction de la paix.

## FILMS

### > **"Osama" de Siddiq Barmak** ( Afghanistan, 2004)

Caméra d'or au festival de Cannes, Golden Globe 2004 du meilleur film étranger

Osama raconte le parcours saisissant d'une gamine de 12 ans qui, sous l'ère des talibans, est obligée de s'habiller en garçon pour échapper à sa condition de femme. C'est une œuvre implacable, ultra-réaliste, qui ne laisse personne indifférent...



### > **Hôtel Rwanda film de Terry George** (USA)

Nominé aux Oscars

En 1994, au Rwanda, près d'un million de personnes furent massacrées en l'espace de quelques semaines.

Hôtel Rwanda s'intéresse à cette période à travers l'histoire vraie d'un gérant d'hôtel qui sauva plus d'un millier de ses compatriotes. Un film dur mais qui a le mérite de rappeler à tout un chacun qu'aujourd'hui, des peuples peuvent se faire massacrer dans l'indifférence générale...

### > **Fahrenheit 9/11 de Michael Moore** (partie)

La guerre en Irak telle que la perçoit Michael Moore dans son documentaire choc et engagé contre la politique de Georges Bush

Si la vision de Michael Moore n'est pas neutre, les faits ne le sont pas non plus. Il dénonce la manipulation de l'opinion publique qui a amené le déclenchement de la guerre et ses conséquences dramatiques tant pour la population irakienne que pour les soldats américains et leurs familles.

### > **Harrison's Flowers d'Elie Chouraqui** avec Andie Mac Dowell

A travers l'histoire d'un grand reporter porté disparu au début de la guerre dans l'ex-Yougoslavie et des démarches de sa femme pour le retrouver ce film fait découvrir les horreurs de la guerre et plus particulièrement d'une guerre civile.

« Un film qui captive et qui bouleverse » - Le Canard Enchaîné.

« Un film ambitieux, humaniste et sensible » - Le Figaro.

Le CD-rom du CNAPD « Le terrorisme, un outil pour mieux comprendre » sera offert aux professeurs des classes participantes à la semaine d'activités.

Outre une définition du terrorisme, de ses causes et des réponses qui lui sont données, ce CD-rom comporte de nombreux outils pédagogiques pour aborder la thématique proposée.

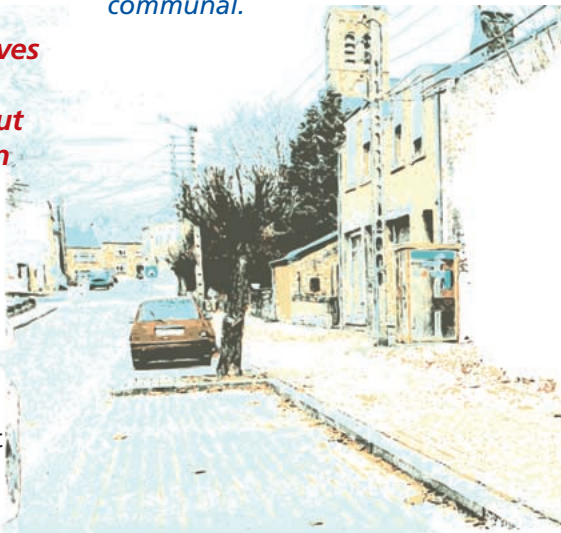
## > UN BUDGET DE TRAVAUX

**La mouture 2006 du budget communal ordinaire se présente, comme c'est le cas depuis de nombreuses années, en boni (plus de 22.000 euros). Pour ceux d'entre nos lecteurs qui s'en souviennent, après les inquiétudes de l'été 2005 relatives au Fonds des Communes (il est finalement intouché), on ne peut que s'en réjouir, tout comme on doit se réjouir :**

- > d'une **fiscalité inchangée, l'une des plus basses de la province de Luxembourg** et largement en-dessous de la moyenne wallonne;
- > de nos **fonds de réserve bien fournis** qui nous permettraient de faire face à des années plus difficiles, si celles-ci devaient survenir;
- > d'une **dette plus que supportable (elle est même en recul)** qui garantit l'avenir et celui des générations futures;
- > des **services importants et diversifiés** (souvent originaux) assurés à nos concitoyens (ristourne à la fréquentation du parc à conte-

neurs, primes, éducateurs de rue, service de prévention aux assuétudes, centre culturel, maison des jeunes, service de bus vers les marchés locaux...);

- > de la **progression de l'emploi communal.**



Bref, un exercice qui s'annonce serein, à l'image des précédents : riche en actions permanentes et en services toujours plus performants.

Mais c'est surtout au niveau du budget extraordinaire (celui qui finance nos investissements) que l'effort communal est, cette année, gigantesque. En effet, ce sont plus de **8.700.000 euros de dépenses (surtout en travaux) qui sont prévus.** Ces dépenses sont financées

par des subsides en croissance et par des emprunts.

Citons parmi les travaux qui devraient débuter en 2006 (mais il y a parfois certains aléas de dossiers qui peuvent en retarder le début) :

- > la construction de la **nouvelle aile de la « Stuff » à Guerlange;**
- > le **désamiantage de la future bibliothèque à Athus;**
- > **l'aménagement du quartier de l'église à Aubange;**
- > **la rénovation de l'école communale à Rachecourt;**
- > la construction à Athus des **pavillons pour personnes âgées.**

A ces travaux exceptionnels, il faut bien entendu ajouter l'entretien courant de nombreuses voiries (entretien auquel nous consacrons chaque année près de 500.000 euros !), la réfection de trottoirs (100.000 euros) et d'autres investissements moins élevés dont il serait fastidieux de dresser la liste. Nous espérons aussi que cette année verra se donner le **premier coup de pioche de la rénovation de la ferme de Clémarais.**

Le budget 2006 est donc un grand cru. Certes, tout ne peut se faire sur un exercice budgétaire. L'important est de prévoir l'essentiel, de le programmer pour le futur et de s'en donner les moyens budgétaires.



**Vous recherchez une activité professionnelle épanouissante, rémunérée et vous donnant droit à un statut social ? Venez nous rejoindre au sein d'une équipe dynamique d'accueillantes d'enfants. Le BABY-SERVICE recrute des accueillantes d'enfants dans votre commune. Cette activité diversifiée vous permettra de travailler à votre domicile, en assurant l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans, durant les heures de travail des parents.**

## COMME NOUS, VOUS AIMEZ VIVRE AVEC LES ENFANTS ?

**Le service vous propose :**

- > Une formation initiale donnant accès à l'activité;
- > Une formation continuée, durant la période d'activité, offrant la possibilité de relations avec des collègues de travail;
- > Un encadrement social et administratif;
- > Un prêt de matériel de puériculture;
- > Une assurance couvrant votre activité.

Vous êtes intéressée par la proposition ?

Vous souhaitez de plus amples informations, sans engagement de votre part ?

**Contactez-nous :**

- > **BABY-SERVICE**

**Rue des Déportés, 41, 6700 Arlon**

**Permanences tous les jours (sauf le mercredi) de 8h30 à 17h00.**



## > CHASSE AUX ŒUFS

### DOMAINE DE CLÉMARAIS-AUBANGE

### LE LUNDI 17 AVRIL DE 10 H À 12 H

Dans le cadre du domaine de Clémaraï, Radio Contact, en association avec le Syndicat d'Initiative d'Aubange et le club d'escalade « Escal'Concept », organisera la traditionnelle chasse aux œufs du lundi de Pâques pour les enfants de 2 à 11 ans.

A cette occasion, le lapin de Pâques quittera son terrier avec son grand sac rempli d'œufs en chocolat... pour venir les rejoindre.

Les petits seront dirigés vers le terrain de football (arrière du centre sportif) aménagé de bottes de paille en guise de cachette.

Les plus grands, quant à eux, seront conduits dans le sous-bois. Pour le bon déroulement de la manifestation, les parents sont invités à rester derrière les barrières Nadar.

Toutefois, pour éviter le massacre des œufs en chocolat, ceux-ci sont remplacés par des œufs en plastique échangeables contre de l'or brun... auprès du stand de Radio Contact.

Un grand merci à tous les sponsors qui contribuent à la réussite de cette manifestation.



## > SOIRÉE D'ACCUEIL

### DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Vous vous êtes installé(e) récemment à Aubange. **Bienvenue parmi nous !**

Vous souhaitez découvrir notre commune ? Vous voulez connaître les services et les activités qu'elle propose à ses habitants et à leur famille ?

Pour répondre à ce souhait, la Commune d'Aubange, en collaboration avec **la Jeune Chambre Internationale 3 Frontières**, vous invite cordialement à une soirée d'accueil des nouveaux arrivants.

Cette réunion amicale aura lieu le vendredi 19 mai 2006, à 19h30, en la salle du conseil communal, rue Haute, 22, 6791 Athus.

Nous espérons vous y rencontrer autour du verre de l'amitié.

Pour une bonne organisation de cette réception, veuillez prendre contact à l'adresse suivante :

> Tél./fax : 063 38 12 50  
Mail : [journéedesnouveaux@3frontieres.jci.be](mailto:journéedesnouveaux@3frontieres.jci.be)

en indiquant vos nom et prénom et le nombre de personnes vous accompagnant.



## > LA MAISON A.B.D.-LUX D'ATHUS :

### POUR AIDER ET ACCOMPAGNER LES PATIENTS DIABÉTIQUES

*La Maison A.B.D.-Lux d'Athus est un service offert par l'association des patients diabétiques de la Province de Luxembourg*

**Nous vous proposons :**

- > Une permanence d'une infirmière spécialisée en diabétologie le 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 9H30 à 16H00, tél. : 0479 / 33 43 52;
  - > Une permanence d'une diététicienne le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 9H30 à 16H00, tél. : 0498 / 19 44 22.
  - > Adresse : rue des Métallurgistes, 18, 6791 Athus (en face des Pompiers)
- Pour chaque visite, il est conseillé de prendre rendez-vous.





# GUIDE PRATIQUE DES AÎNÉS

## A. VOS DROITS ADMINISTRATIFS

### 1. LA PENSION

#### LA PENSION DE RETRAITE

##### Age normal de la pension

Pour les hommes : 65 ans

Pour les femmes : 64 ans au 01/01/06  
65 ans au 01/01/09

La pension prend cours au plus tôt le premier jour qui suit le mois de l'anniversaire.

Il est possible d'introduire une demande de pension anticipée au plus tôt le premier jour qui suit votre 60<sup>ème</sup> anniversaire si vous pouvez prouver une carrière suffisante de 35 ans au 01/01/05.

**Attention**, si vous introduisez une demande de pension anticipée dans le régime indépendant, votre pension se verra réduite de 5% par année d'anticipation.

#### LA PENSION DE SURVIE DES TRAVAILLEURS

##### Conditions d'accès :

- > Être âgé de 45 ans sauf si vous avez un enfant à votre charge ou si vous bénéficiez d'une incapacité de 66 % au moins;
- > le décès doit survenir après un an de mariage sauf si vous avez un enfant à votre charge ou s'il y a un enfant à naître au moment du décès ou si le décès est dû à un accident postérieur à la date du mariage ou a été causé par une maladie professionnelle.

**Si la demande est introduite dans les 12 mois qui suivent le décès, la pension prendra cours :**

- > Le 1<sup>er</sup> jour du mois du décès si la personne ne bénéficiait pas de pension de retraite à son décès;
- > Le 1<sup>er</sup> jour qui suit le décès si la personne bénéficiait déjà d'une pension de retraite.

#### LA GARANTIE DE REVENUS AUX PERSONNES ÂGÉES (GRAPA)

Il s'agit d'un montant de revenu minimum octroyé après enquête sur les revenus et/ou les pensions de quelle que nature que ce soit. La GRAPA est un droit individuel.

##### Conditions d'âge :

- > 65 ans pour les hommes;
- > pour les femmes : 63 ans si la GRAPA produit ses effets entre le 01/01/03 et le 01/12/06, 64 ans si la GRAPA produit ses effets entre le 01/01/07 au 01/12/08.

Ces différentes demandes doivent être introduites auprès de l'Administration Communale, au plus tôt un an avant d'atteindre l'âge de la pension.

### 2. L'ALLOCATION AUX PERSONNES ÂGÉES HANDICAPÉES

Cette allocation est accordée aux personnes de **plus de 65 ans** dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond et dont le **degré de réduction d'autonomie est reconnu selon un barème en vigueur**.

##### Avantages accordés aux personnes âgées handicapées :

- > **Avantages fiscaux** en matière de TVA, de taxe à l'immatriculation et de taxe de circulation;
- > **Tarif téléphonique social;**
- > **Carte spéciale de stationnement** : cette carte peut être délivrée aux personnes qui en raison de leur handicap ne peuvent parcourir que de courtes distances;
- > **Tarif social électricité et gaz;**
- > Carte nationale de **réduction sur les transports en commun;**
- > **Réduction du précompte immobilier;**
- > **Réduction de l'impôt sur les revenus** des personnes physiques pour cause d'handicap;
- > **Exonération du paiement des redevances radio sur véhicule et/ou télévision.**

Ces avantages sont conditionnés à certains pourcentages de handicap et/ou à certaines limitations de ressources.

##### Demande d'expertise médicale

- > **Si vos revenus sont trop importants** pour pouvoir bénéficier de cette allocation, il vous est cependant loisible d'introduire une **demande d'expertise médicale** en vue de faire valoir vos droits éventuels aux avantages accordés aux personnes âgées handicapées.
- > Cette demande doit être introduite auprès de **l'Administration Communale au plus tôt un an avant d'atteindre l'âge de la pension.**



## GUIDE PRATIQUE DES AÎNÉS

### 3. LE STATUT VIPO

Ce statut est accordé aux veufs, invalides, pensionnés et orphelins dont les **revenus annuels** sont **inférieurs à 13.245,93 € + 2.452,80 € par personne vivant sous le même toit.**

#### **Il ouvre le droit à différents avantages :**

- > 50 % de réduction sur les transports en commun;
- > Tarif téléphonique social et prime provinciale;
- > Remboursement de frais médicaux et pharmaceutiques à tarif préférentiel.

### 4. LE TARIF TÉLÉPHONIQUE SOCIAL DE BELGACOM

#### **Conditions d'octroi**

- > Avoir plus de 65 ans ou être handicapé à plus de 66 %;
- > Disposer de **revenus annuels bruts inférieurs à 12.732,29 € + 2.357,09 € par personne à charge;**
- > Vivre seul ou **cohabiter avec une personne de plus de 65 ans ou avec vos enfants ou petits-enfants en âge scolaire ou handicapés à 66 %.**
- > **CONTACT :**  
**Belgacom « service tarifs téléphoniques sociaux »**  
**tél.: 071/27 35 37 ou 071/27 32 47**  
**Boulevard Tirou, 7 - 2<sup>ème</sup> étage**  
**6000 CHARLEROI**



### 5. PRIMES ET AVANTAGES DE LA PROVINCE

#### **PRIME POUR LA LOCATION D'UN APPAREIL DE TÉLÉVIGILANCE :**

- > Les personnes répondant à certaines conditions et disposant d'un appareil de télévigilance relié à une centrale assurant un service permanent peuvent bénéficier d'une **prime provinciale annuelle de 90 € et 45 € si la demande est introduite après le 1<sup>er</sup> juillet.**
- > Elle concerne les personnes handicapées et les personnes âgées de plus de 70 ans dont les **revenus annuels bruts** ou ceux du ménage sont **inférieurs à 14.873,61 €.**

#### **PRIME POUR LES FRAIS DE TÉLÉPHONE :**

##### **Conditions d'octroi**

- > **Avoir plus de 70 ans ou être reconnu handicapé à plus de 66 %;**
- > Disposer de **revenus inférieurs à 13.245,93 € + 2.452,80 € par personne vivant sous le même toit.** Montant de la prime **50 € par an.**

#### **INFOR HOMES WALLONIE :**

Le service Infor Homes Wallonie organise la visite régulière des soixante homes de notre province et la tenue de permanences en vue d'informer de manière plus complète, les futurs résidents de homes pour personnes âgées, des conditions de séjour.

Les permanences se tiennent chaque deuxième et quatrième jeudi du mois à Arlon.

#### **VOYAGES 3<sup>ÈME</sup> ÂGE :**

Organisation de voyages et d'excursions troisième âge

- > **CONTACT :**  
**Division des Affaires Sociales**  
**Square Albert 1<sup>er</sup>, 1**  
**6700 Arlon**  
**Tél.: 063/21.27.54**

### 6. L'ACCÈS GRATUIT AUX TRANSPORTS EN COMMUN POUR LES PLUS DE 65 ANS

Pour obtenir cet avantage, il vous suffit de transmettre une photocopie recto-verso de votre carte d'identité à l'adresse suivante :

- > **CONTACT :**  
**TEC Namur-Luxembourg**  
**Avenue de Stassart, 12**  
**5000 NAMUR**  
**Tél.: 081/25.35.55**

Vous recevrez en retour une carte d'accès gratuit aux TEC.

## 7. SERVICES PROPOSÉS PAR LE C.P.A.S. (CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE).

> **CONTACT :**  
Rue du Village, 3  
6790 AUBANGE

### SERVICE SOCIAL

> Tél. 063/38.18.43  
Personne de contact : Mme BROCA Colette

### SERVICE TÉLÉ-SECOURS

> Tél. 063/ 38.18.51 ou 063/38.18.40 (secrétariat)  
Personne de contact : Mme DAUWE Yolande

Vous disposez d'un télé-transmetteur raccordé à la prise de téléphone et à une prise de courant. Il fait office de relais et appelle la centrale à Bruxelles. En cas de chute ou de malaise, il vous suffit d'appuyer sur le bouton émetteur.

Le CPAS dispose de ses propres appareils. Le placement et les dépannages sont gratuits. **La location de l'appareil est de 20 € par mois. Une prime de la Province peut être octroyée pour les personnes ayant des revenus minimums.**

### SERVICE DE DÉPANNAGE À DOMICILE

> Tél. 063/ 38.18.51 ou 063/38.18.40 (secrétariat)  
Personne de contact : Mme DAUWE Yolande

Si vous éprouvez des difficultés à effectuer des démarches administratives, diverses courses, (...), une personne peut vous venir en aide.

**Tarif : 2,50 €.**

### SERVICE DES REPAS CHAUDS

> Tél. 063/38.18.52  
Personne de contact : Mme WIDART Cécile

Ces repas sont livrés à domicile

**Tarifs : de 2,85 € à 6,60 €/repas maximum, en fonction des revenus.**





## GUIDE PRATIQUE DES AÎNÉS

# MÉMENTO DES NUMÉROS UTILES



### ADMINISTRATION COMMUNALE

#### > CONTACT :

Rue Haute, 22, 6791 ATHUS  
Tél. 063/38.12.50 (numéro général)  
Personne de contact : Mme SCALCON Josiane

### SERVICE PENSIONS ET ALLOCATIONS POUR PERSONNES HANDICAPÉES

#### > CONTACT :

Rue des Métallurgistes, 9, 6791 ATHUS  
M. Claude LATRAN  
Tél.: 063/583418

### ALE (AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI)

#### > CONTACT :

Rue des Métallurgistes, 18, 6791 ATHUS  
Tél. 063/23.61.31  
M. Bruno NICOLAS  
Titres-services (ménage, repassage, ...)

### ASD (AIDE ET SOINS À DOMICILE)

#### > CONTACT :

Avenue de Longwy, 238, 6700 ARLON  
Tél. 063/23.04.04  
Mme DELVAUX Catherine

#### Ce service est ouvert à tous.

- > **Service d'aide familiale** : assistance sanitaire (hygiène, confort, ...), assistance ménagère (préparation de repas, repassage, courses, ...). Elles assurent une compagnie, une présence rassurante par une écoute attentive;
- > **Centre de Coordination** : organisation et évaluation des soins et des services nécessaires au maintien à domicile;
- > **Croix Jaune et Blanche** : des infirmier(e) s dispensent des soins des plus simples aux plus techniques.

### BURG SERVICE AMBULANCE

#### > CONTACT :

Rue de Rodange, 49, 6791 ATHUS  
Tél. 063/38.83.47

### BUS 105

- > Le bus est réservé aux personnes dont l'état physique entraîne une diminution de la mobilité, que celle-ci soit temporaire ou définitive. **Une réservation préalable est nécessaire;**
- > Le bus circule à la demande, **du lundi au vendredi (sauf jours fériés), entre 6h30 et 19h30;**
- > **Un trajet simple coûte 1,50 €. Les trajets sont gratuits pour les personnes domiciliées en Wallonie, sur présentation de la carte plus de 65 ans.**
- > **CONTACT :**  
Numéro de téléphone : 105,  
du lundi au vendredi, de 8h à 18h.

### CLUBS 3<sup>ÈME</sup> ÂGE

#### > CONTACT :

Athus : Mme VANDERSMISSEN  
Tél. 063/37.09.18  
Aubange : Mme MERTZ  
Tél. 063/38.69.15  
Mme NIZET 063/38.80.84  
Halanzy : Mme SCHLEICH  
Tél. 063/67.85.24  
Rachecourt : M. SOBLET  
Tél. 063/67.71.55

### CSD (LA CENTRALE DE SERVICE À DOMICILE)

#### > CONTACT :

Av. N. Martin, 59, 6870 SAINT-HUBERT  
Mme Carine VICTOR  
Tél. 061/61.31.50

#### Ce service est ouvert à tous

- > Soins médicaux et paramédicaux; **des infirmier(e) s se rendent à domicile** pour effectuer des soins courants;
- > **Aide aux familles et aux personnes âgées** : soutien dans les activités quotidiennes (ménage, aide administrative...); repas à domicile; aides-ménagères (entretien de votre ménage; la lessive; le repassage, petites courses; service social);
- > **Sécurisation à domicile**, service de garde à domicile, système de biotélévigilance;
- > **Services divers** : vente ou prêt de matériel paramédical, transport des malades.

**CROIX-ROUGE**

- > **CONTACT :**  
 Rue Godefroid-Kurth, 2, 6700 ARLON  
 Tél. 063/38.75.80  
 M. CARLIER

Transport de personnes et prêt de matériel sanitaire

**INFOR HOMES WALLONIE**

- > **CONTACT :**  
 Division des Affaires Sociales  
 Square Albert 1<sup>er</sup>, 1, 6700 ARLON  
 Tél.: 063/21.27.38 – 063/21.27.54

**INASTI**

- (Institut National d'Assurance Sociale  
 pour Travailleurs Indépendants)  
 > **CONTACT :**  
 Rue Jarlicyn, 5, 6800 LIBRAMONT  
 Tél. 061/29.52.11

**LA LORRAINE**

- > **CONTACT :**  
 Zone Artisanale de Weyler, 32, 6700 ARLON  
 Tél.: 063/22.18.93 ou 063/22.18.73

Titres-services (ménage, repassage,...)

**MUTUALITÉ CHRÉTIENNE**

- > **CONTACT :**  
 Grand-rue, 61, 6791 ATHUS  
 Tél.: 063/38.36.77  
 Avenue de la Gare, 6, 6790 AUBANGE  
 Tél.: 063/38.36.73  
 Rue du Chalet, 8, 6792 HALANZY  
 Tél.: 063/67.56.95

**MUTUALITÉ NEUTRE MUNALUX**

- > **CONTACT :**  
 Rue de la Volette, 30, 6792 HALANZY  
 Tél.: 063/38.60.25

**MUTUALITÉ SOCIALISTE DU LUXEMBOURG**

- > **CONTACT :**  
 Grand-rue, 87, 6791 ATHUS  
 Tél.: 063/38.12.30  
 Rue d'Arlon, 220, 6780 MESSANCY  
 Tél.: 063/386022

**MUTUALITÉ LIBÉRALE**

- > **CONTACT :**  
 Grand-rue, 9, 6791 ATHUS  
 Tél.: 063/38.49.99

**MUTUALITÉ PARTENA**

- > **CONTACT :**  
 Rue du Centre, 5, 6791 ATHUS  
 Tél. 063/38.54.22

**O.N.P. (Office National des Pensions)**

- > **CONTACT :**  
 Rue des Déportés, 50, 6700 ARLON  
 Tél. 063/24.01.20

**POLICE FÉDÉRALE**

- > **CONTACT :**  
 Rue des Usines, 5, 6791 ATHUS  
 Tél. 063/38.02.40 ou en cas d'urgence 101

**POMPIERS**

- > **CONTACT :**  
 Rue des Métallurgistes, 9, 6791 ATHUS  
 Tél. 063/37 13 15 ou en cas d'urgence 100

**TÉLÉ ACCUEIL**

Difficultés de vie - Quelqu'un à qui parler « 24h/24 »

- > **CONTACT :** Tél.: 107

**SERVICE « BIEN-ÊTRE À DOMICILE »**

- > **CONTACT :**  
 Se renseigner au C.P.A.S. d'Aubange  
 Tél.: 063/38.18.53  
 Melle Christelle PAYOT  
 (coiffure, esthétique, pédicure, ...)



# HORAIRES DES BUS



## HORAIRE MARCHÉ HALANZY SAMEDI - TRANSPORT GRATUIT

### Voyages Goedert

rue de Wisbas	8 h 30
rue des Alliés	8 h 32
rue Claire	8 h 34
rue de la Comtesse	8 h 38
rue des Sept Fontaines	8 h 40
rue Basse	8 h 48
rue de la Marne	8 h 52
rue du Moulin	8 h 56
Grand-Place	9 h 00
rue du Paquis	9 h 03
rue des Vergers	9 h 05
rue du Pont	9 h 08
Grand-Place	9 h 10

RETOUR Grand-Place 10 h 30

## HORAIRE MARCHÉ ATHUS VENDREDI - TRANSPORT GRATUIT

### TEC Namur-Luxembourg et Transports Penning

#### VOYAGES NUMÉROS 500

ATHUS rue de Rodange-Marché du Brüll	10 h 30
ATHUS rue du Commerce-centre commercial	10 h 34
ATHUS rue des Jardins	10 h 35
ATHUS Grand-rue-anciens Hachel	10 h 37
AUBANGE rue d'Athus	10 h 38
AUBANGE rue du Village	10 h 39
AUBANGE Maison Communale	10 h 40
AUBANGE rue de Messancy	10 h 43
AUBANGE rue Vanspeybroeck	10 h 45
AUBANGE-Rond-Point - Perbal	10 h 48
AUBANGE Carrefour rue Nasfeld	10 h 50
AUBANGE rue Perbal	10 h 52
AUBANGE rue de la Forge	10 h 53
AUBANGE rue des Prairies	10 h 54
AUBANGE rue Nizette	10 h 58
AUBANGE rue de Longwy-cités	11 h 00
AUBANGE rue de la Gare	11 h 02
AUBANGE rue Schmit	11 h 06
AUBANGE rue du Brüll	11 h 07

#### VOYAGES NUMÉROS 511

ATHUS rue de Rodange-marché du Brüll	11 h 15
ATHUS rue du Commerce-centre commercial	11 h 19
ATHUS rue des Jardins	11 h 20
ATHUS Grand-rue	11 h 22
ATHUS place des Martyrs-gare	11 h 24
ATHUS rue du Panorama	11 h 25
ATHUS rue Panorama-Bovesse	11 h 26
ATHUS rue des Cerisiers	11 h 27
ATHUS rue Clair Matin	11 h 28
ATHUS rue des Métallurgistes	11 h 29
ATHUS Grand-rue-anciens Hachel	11 h 31
ATHUS rue de la Montagne	11 h 33
ATHUS rue de Guerlange	11 h 34
GUERLANGE carref. rue Saint-Martin	11 h 37
ATHUS rue Pas de Loup, 42	11 h 39
ATHUS rue des Sapins	11 h 42
ATHUS rue de Guerlange	11 h 44
ATHUS rue des Chasseurs Ardennais	11 h 47
ATHUS rue de Longeau	11 h 49
ATHUS rue Longeau-Altzinger	11 h 50
ATHUS rue Houillon	11 h 52
ATHUS Grand-rue-anciens Hachel	11 h 54
AUBANGE	11 h 58

#### VOYAGES NUMÉROS 500

AUBANGE rue du Brüll	08 h 40
AUBANGE rue Schmit	08 h 41
AUBANGE rue de la Gare	08 h 45
AUBANGE route de Longwy	08 h 47
AUBANGE rue Nizette	08 h 49
AUBANGE rue des Prairies	08 h 53
AUBANGE rue de la Forge	08 h 54
AUBANGE rue Perbal	08 h 55
AUBANGE carrefour rue Nasfeld	08 h 57
AUBANGE rue Perbal-Rond-Point	08 h 59
AUBANGE carrefour Vanspeybroeck	09 h 02
AUBANGE route de Messancy	09 h 04
AUBANGE Maison Communale	09 h 10
AUBANGE rue du Village	09 h 12
AUBANGE rue d'Athus	09 h 14
ATHUS Grand-rue-anciens Hachel	09 h 16
ATHUS rue de Rodange (Marché du Brüll)	09 h 17
ATHUS rue du Commerce-centre commercial	09 h 20

#### VOYAGES NUMÉROS 510

ATHUS rue du Commerce-centre commercial	09 h 20
ATHUS rue des Jardins	09 h 22
ATHUS rue de la Promenade	09 h 24
ATHUS rue Neuve "	09 h 25
ATHUS rue de Longeau	09 h 27
ATHUS Longeau-carrefour Chass.Ardennais	09 h 28
ATHUS rue des Chasseurs Ardennais	09 h 30
ATHUS rue de Guerlange	09 h 32
ATHUS carrefour Rue des Sorbiers	09 h 33
ATHUS rue des Sapins	09 h 35
ATHUS rue Pas du Loup	09 h 37
ATHUS rue Pas du Loup,42	09 h 38
GUERLANGE Carre, rue Saint-Martin	09 h 40
ATHUS rue de Guerlange	09 h 43
ATHUS rue de la Montagne	09 h 44
ATHUS rue Houillon	09 h 46
ATHUS Grand-rue-anciens Hachel	09 h 47
ATHUS place des Martyrs (gare)	09 h 49
ATHUS rue du Panorama	09 h 51
ATHUS rue Panorama-Bovesse	09 h 52
ATHUS rue des Cerisiers	09 h 54
ATHUS rue Clair Matin	09 h 56
ATHUS rue des Métallurgistes	09 h 59
ATHUS Grand-rue-anciens Hachel	10 h 01
ATHUS rue de Rodange-marché du Brüll	10 h 02
ATHUS rue du Commerce-centre commercial	10 h 05

## 330 PÉTANGE - ATHUS - MONT ST. MARTIN - TRANSPORT PAYANT

### Voyages Huberty (GdL)

#### VIA AUBANGE ET DU LUNDI AU VENDREDI

Pétange-Gare	8 h 19	9 h 09	10 h 09	11 h 09	12 h 33	13 h 33	14 h 33	15 h 33	16 h 33	17 h 33	18 h 33
Pétange-Maison des Jeunes	8 h 21	9 h 11	10 h 11	11 h 11	12 h 35	13 h 35	14 h 35	15 h 35	16 h 35	17 h 35	18 h 35
Pétange-Athuserstrooss	8 h 23	9 h 13	10 h 13	11 h 13	12 h 37	13 h 37	14 h 37	15 h 37	16 h 37	17 h 37	18 h 37
Athus-Douane	8 h 26	9 h 16	10 h 16	11 h 16	12 h 40	13 h 40	14 h 40	15 h 40	16 h 40	17 h 40	18 h 40
Athus-rue du Commerce	8 h 27	9 h 17	10 h 17	11 h 17	12 h 41	13 h 41	14 h 41	15 h 41	16 h 41	17 h 41	18 h 41
Athus-Place du Brüll	8 h 28	9 h 18	10 h 18	11 h 18	12 h 42	13 h 42	14 h 42	15 h 42	16 h 42	17 h 42	18 h 42
Athus-Garage Peugeot	8 h 29	9 h 19	10 h 19	11 h 19	12 h 43	13 h 43	14 h 43	15 h 43	16 h 43	17 h 43	18 h 43
Athus-Centre (GrandRue)	8 h 30	9 h 20	10 h 20	11 h 20	12 h 44	13 h 44	14 h 44	15 h 44	16 h 44	17 h 44	18 h 44
Athus-Croisement Gare	8 h 31	9 h 21	10 h 21	11 h 21	12 h 45	13 h 45	14 h 45	15 h 45	16 h 45	17 h 45	18 h 45
Aubange-Mairie	8 h 34	9 h 24	10 h 24	11 h 24	12 h 48	13 h 48	14 h 48	15 h 48	16 h 48	17 h 48	18 h 48
Aubange-Gare	8 h 35	9 h 25	10 h 25	11 h 25	12 h 49	13 h 49	14 h 49	15 h 49	16 h 49	17 h 49	18 h 49
Aubange-Douane	8 h 37	9 h 27	10 h 27	11 h 27	12 h 51	13 h 51	14 h 51	15 h 51	16 h 51	17 h 51	18 h 51
Mt St. Martin-Douane	8 h 38	9 h 28	10 h 28	11 h 28	12 h 52	13 h 52	14 h 52	15 h 52	16 h 52	17 h 52	18 h 52
Mt St. Martin-Eglantines	8 h 40	9 h 30	10 h 30	11 h 30	12 h 54	13 h 54	14 h 54	15 h 54	16 h 54	17 h 54	18 h 54
Mt St. Martin-AuchanPED	8 h 41	9 h 31	10 h 31	11 h 31	12 h 55	13 h 55	14 h 55	15 h 55	16 h 55	17 h 55	18 h 55
Train : Luxembourg Départs	7 h 20	8 h 27	9 h 27	10 h 27	12 h 09	12 h 50	13 h 50I	14 h 50	16 h 09	17 h 09	18 h 09
Pétange Arrivées	8 h 04	8 h 50	9 h 50	10 h 50	12 h 28	13 h 31	14 h 31	15 h 34	16 h 28	17 h 28	18 h 28



**330 MONT-ST-MARTIN - ATHUS - PÉTANGE - TRANSPORT PAYANT****VIA AUBANGE ET DU LUNDI AU VENDREDI**

Mt St. Martin-Auchan PED				8 h 42	9 h 42	10 h 42	11 h 42	13 h 00	14 h 00	15 h 00	16 h 00	17 h 00	18 h 00
Mt St. Martin-Eglantines				8 h 43	9 h 43	10 h 43	11 h 43	13 h 01	14 h 01	15 h 01	16 h 01	17 h 01	18 h 01
Mt St. Martin-Douane	6 h 25	6 h 55	7 h 30	8 h 45	9 h 45	10 h 45	11 h 45	13 h 03	14 h 03	15 h 03	16 h 03	17 h 03	18 h 03
Aubange-Douane	6 h 26	6 h 56	7 h 31	8 h 46	9 h 46	10 h 46	11 h 46	13 h 04	14 h 04	15 h 04	16 h 04	17 h 04	18 h 04
Aubange-Gare	6 h 28	6 h 58	7 h 33	8 h 48	9 h 48	10 h 48	11 h 48	13 h 06	14 h 06	15 h 06	16 h 06	17 h 06	18 h 06
Aubange-Mairie	6 h 29	6 h 59	7 h 34	8 h 49	9 h 49	10 h 49	11 h 49	13 h 07	14 h 07	15 h 07	16 h 07	17 h 07	18 h 07
Athus-Croisement (Gare)	6 h 32	7 h 02	7 h 37	8 h 52	9 h 52	10 h 52	11 h 52	13 h 10	14 h 10	15 h 10	16 h 10	17 h 10	18 h 10
Athus-Centre (GrandRue)	6 h 33	7 h 03	7 h 38	8 h 53	9 h 53	10 h 53	11 h 53	13 h 11	14 h 11	15 h 11	16 h 11	17 h 11	18 h 11
Athus-Garage Peugeot	6 h 34	7 h 04	7 h 39	8 h 54	9 h 54	10 h 54	11 h 54	13 h 12	14 h 12	15 h 12	16 h 12	17 h 12	18 h 12
Athus-Place du Brüll	6 h 35	7 h 05	7 h 40	8 h 55	9 h 55	10 h 55	11 h 55	13 h 13	14 h 13	15 h 13	16 h 13	17 h 13	18 h 13
Athus-rue du Commerce	6 h 36	7 h 06	7 h 41	8 h 56	9 h 56	10 h 56	11 h 56	13 h 14	14 h 14	15 h 14	16 h 14	17 h 14	18 h 14
Athus-Douane	6 h 37	7 h 07	7 h 42	8 h 57	9 h 57	10 h 57	11 h 57	13 h 15	14 h 15	15 h 15	16 h 15	17 h 15	18 h 15
Pétange-Athuserstrooss	6 h 40	7 h 10	7 h 45	9 h 00	10 h 00	11 h 00	12 h 00	13 h 18	14 h 18	15 h 18	16 h 18	17 h 18	18 h 18
Pétange-Gillardin Str.	6 h 42	7 h 12	7 h 47	9 h 02	10 h 02	11 h 02	12 h 02	13 h 20	14 h 20	15 h 20	16 h 20	17 h 20	18 h 20
Pétange-Gare	6 h 45	7 h 15	7 h 50	9 h 05	10 h 05	11 h 05	12 h 05	13 h 23	14 h 23	15 h 23	16 h 23	17 h 23	18 h 23
<b>Train : Pétange Départs</b>	<b>6 h 51</b>	<b>7 h 19</b>	<b>7 h 55</b>	<b>9 h 10</b>	<b>10 h 10</b>	<b>11 h 10</b>	<b>12 h 10</b>	<b>13 h 26</b>	<b>14 h 26</b>	<b>15 h 26</b>	<b>16 h 26</b>	<b>17 h 33</b>	<b>18 h 30</b>
<b>Luxembourg Arrivées</b>	<b>7 h 40</b>	<b>7 h 42</b>	<b>8 h 16</b>	<b>9 h 33</b>	<b>10 h 33</b>	<b>11 h 33</b>	<b>12 h 33</b>	<b>14 h 10</b>	<b>15 h 10</b>	<b>16 h 10</b>	<b>17 h 10</b>	<b>17 h 54</b>	<b>19 h 10</b>

Autres arrêts : Aubange - rue Gillet, Pétange - Kräisheck, Pétange - Op der Millen, Pétange - Paschtoueschhaus

**ITINÉRAIRE POUR LE RAMASSAGE DE VOYAGEURS LE MERCREDI APRES-MIDI - TRANSPORT GRATUIT**

## Voyages Goedert

**ITINÉRAIRE ALLER**

Guerlange	14 h 00
rue des Sapins (arrêt bus)	14 h 05
rue de Guerlange	
(arrêt bus Av. Jean Jaurès)	14 h 07
rue de Longeau	
(arrêt bus rue des Chasseurs Ardennais)	14 h 12
rue de Longeau (arrêt bus BOSET)	14 h 10
boucherie VAN GOETHEM	14 h 15
carrefour rue Belair - rue de France	14 h 20
rue du Panorama (carrefour rue des Tilleuls)	14 h 22
rue du Panorama (plaine de jeux)	14 h 23
rue des Cerisiers (arrêt bus)	14 h 25
Hachel	14 h 30
Delhaize	14 h 32
Lidel / Trafic	14 h 35
Aldi	14 h 37

**ITINÉRAIRE RETOUR**

Delhaize	16 h 15
Lidel / Trafic	16 h 18
Aldi	16 h 20
Hachel	16 h 22
rue des Cerisiers (arrêt TEC)	16 h 25
rue du Panorama (carrefour rue des Tilleuls)	16 h 29
rue Belair (carrefour rue de France)	16 h 30
boucherie VAN GOETHEM	16 h 35
rue de Longeau (arrêt bus BOSET)	16 h 38
rue de Longeau	
(arrêt bus rue des Chasseurs Ardennais)	16 h 40
rue de Guerlange	
(arrêt bus Av. Jean Jaurès)	16 h 45
rue des Sapins (arrêt bus)	16 h 50
Guerlange	16 h 55
Les frais de transport seront pris totalement en charge par l'Administration Communale d'AUBANGE	

**> ENQUÊTE, PLUS DE 60 ANS**

Suite à l'enquête menée auprès des personnes âgées de la commune d'Aubange, **124 questionnaires** ont été renvoyés dûment complétés. Ce nombre représente **+/- 10 % de la population visée**.

Nous sommes conscients que de nombreuses personnes âgées en difficulté n'ont pas répondu à ce sondage et que dès lors, nous ne pouvons pas connaître l'ensemble des besoins et difficultés rencontrés par les seniors de notre commune.

Suite au dépouillement des questionnaires, nous avons constaté que les personnes âgées sont **confrontées quotidiennement à des difficultés mais elles trouvent des solutions en faisant appel à leur entourage (enfants, amis, voisins...) ou à des services extérieurs (aide familiale...)**.

**La plupart d'entre elles ne sont donc pas livrées à elles-mêmes.**

Sur 35 personnes qui déclarent ne pas être aidées, 20 sont en difficultés et expriment le souhait d'être soutenues dans la préparation de leurs repas, pour faire leurs courses, leurs démarches administratives...

**56 personnes sur 124 éprouvent des problèmes pour accomplir des démarches administratives** (contributions, banque, mutuelle...).

La solitude peut être difficile à supporter mais plus de 50 % des personnes déclarent ne pas en souffrir.

Force est de constater que les personnes âgées refusent de quitter leur logement.

**Il est donc important de favoriser le maintien à domicile en créant ou en améliorant les services qui le permettent.**

**54 personnes ayant répondu au questionnaire souffrent d'un handicap.** Plus de la moitié d'entre elles n'ont pas d'aide à domicile et en expriment cependant le besoin.

Au niveau du logement, les difficultés ne sont pas exprimées.

Nous concluons en disant que les services proposés par la commune et le C.P.A.S. répondent aux besoins de la population. Cependant, il nous apparaît important d'augmenter les services d'aide à domicile ainsi que l'information sur les aides existantes car les services accessibles aux personnes âgées sont encore méconnus.

Merci à tous ceux qui ont répondu à notre enquête. En réponse aux besoins révélés par l'enquête.



## > ASBL RENCONTRE À GUERLANGE



L'ASBL vit officiellement le jour en 1989 et pour parvenir à fonctionner et pouvoir organiser ses activités, elle devait disposer d'un local, en effet les premières réunions avaient lieu à tour de rôle chez les membres du comité. La commune d'Aubange leur accorda donc le droit d'utiliser l'ancienne école de Guerlange fermée depuis 1977, et les aida de manière significative (+/- 15.000€) à la restaurer. C'est ainsi qu'en septembre 1990, « la Stuff » fut inaugurée.

### Quelles sont aujourd'hui les activités organisées par l'ASBL

#### « Rencontres à Guerlange » :

- > 12 février : promenade dans les bois de Guerlange;
- > 28 mai : brocante;
- > 17 et 18 juin : participation à la braderie d'Athus;
- > 2 juillet : fête de Titus;
- > 16 et 17 septembre : fête de la Stouffarde;
- > 28 octobre : fête Halloween;
- > 10 décembre : concert de Noël;
- > 25 décembre : Fête de Noël.

#### Toute l'année :

- > Tous les premiers lundis du mois : réunion de l'ASBL;
- > Chaque mardi : scrabble;
- > Chaque jeudi : répétition d'un groupe musical composé de jeunes Guerlangeois;
- > Chaque dimanche : apéritif de 11h à 13 heures.

#### Le comité se compose de 20 personnes dont :

- > Président : **Roger Clinquart**  
Tél.: 063/387817 - mail : roger.clinquart@sigi.lu
- > Vice-présidents : **Dany Laurent et Alex Beckers**
- > Secrétaire : **Olivier Van Der Heyden**
- > Trésorier : **Martine Marlaire.**

#### Adresse

- > « La Stuff », rue Saint-Martin,4, 6791, Athus-Guerlange

En 1986, certains villageois considérant qu'il n'y avait plus aucun lieu de rencontres à Guerlange, (plus de café, d'épicerie ou d'école) décidèrent de créer une ASBL s'appelant « Rencontres à Guerlange ». le but était de faire en sorte que les villageois puissent se rencontrer à l'occasion des diverses activités : sportives, culturelles ou de loisirs.

## WWW.LUXCOVOITURAGE.BE

Le « covoiturage » est le fait pour des conducteurs et des passagers de se regrouper pour voyager ensemble. Les covoitureurs partagent les frais pour que tout le monde y gagne.

Le principe de ce site Internet est d'accéder à une base de données continuellement remise à jour et qui reprend les différentes offres et demandes.

Si une annonce vous intéresse, vous pouvez contacter directement la personne concernée après vous être inscrit comme membre (inscription en ligne immédiate). Une fois devenu membre, vous pouvez déposer vous aussi une ou plusieurs annonces, que vous soyez conducteur ou passager. Concrètement **si vous êtes conducteur,**

**vous pouvez rentabiliser les trajets effectués avec votre véhicule** en prenant un ou plusieurs passagers habitant dans la même région et se rendant au même endroit que vous.

Vous pouvez demander jusqu'à **0,05 €/Km et par passager.**

Si vous êtes passager, vous bénéficiez d'un transport pratique et économique pour vos déplacements.

Au niveau de l'assurance? Il n'y a pas de problème car l'assurance responsabilité civile du véhicule couvre aussi les passagers (covoitureurs dans ce cas). Une seule condition : le conducteur **ne peut pas faire de bénéfice**, pour être précis il ne pourra en aucun cas toucher une somme **supérieure à 0,25 €/Km.**

Au niveau des contributions? Si vous

entrer dans le régime de déduction, vous pouvez, en tant que conducteur, continuer à **déduire vos frais de déplacement à raison de 0,15 €/Km** sans devoir déclarer les compensations payées par vos covoitureurs.

**En tant que covoitureur, vous pouvez également déduire cette somme, mais uniquement sur un trajet direct domicile-travail avec un maximum de 75 kilomètres par trajet.**

Partagez le voyage : une idée simple mais qui représente des avantages importants aux niveaux économique et écologique.





# IMMONDICES

## DES CHIFFRES QUI INTERPELLENT !

Depuis l'utilisation des duobacs en janvier 2004, force est de constater une augmentation sensible des tonnages de déchets enlevés en porte à porte, comme le montre le tableau ci-dessous (les quantités sont exprimées en tonnes).

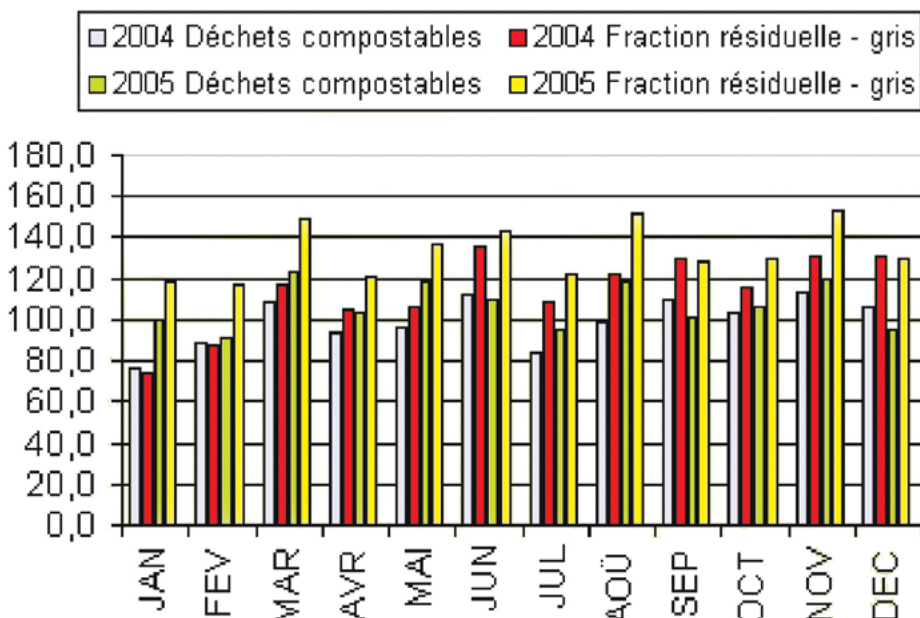
Les matières compostables déposées en 2004 représentent un total de **1.191 T** pour **1.280,9 T** en 2005.

Les matières résiduelles déposées en 2004 représentent un total de **1.362,3 T** pour **1.600,8 T** en 2005.

*L'évolution est sensible ! La tendance doit impérativement s'inverser.*

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC
<b>2004</b>												
<b>Déchets compostables</b>	76,4	88,2	108,9	94,3	96,0	112,2	83,8	98,9	109,7	103,7	112,9	106,0
<b>Fraction résiduelle - gris</b>	73,6	87,5	117,7	104,2	106,0	135,4	108,9	122,2	129,7	115,5	131,1	130,5
<b>2005</b>												
<b>Déchets compostables</b>	99,5	91,8	123,3	103,8	118	110,1	94,5	118,2	100,8	106,3	119,7	94,9
<b>Fraction résiduelle - gris</b>	118,2	116,6	149,3	121,2	137,4	143,2	122,3	152	128,5	130	153,1	129

### COLLECTE DE PORTE À PORTE - 2004 - 2005



## AUTRE CONSTATATION PLUS GRAVE

Au cours de l'année 2005, les ouvriers communaux ont collecté 419 tonnes de déchets sur le domaine public – poubelles publiques et dépôts sauvages.

*Tout cela a un coût !!*

- > Des centaines d'heures de travail
- > Des locations de conteneurs
- > Des transferts vers le Centre de Dépôt et de Traitement de Habay

De plus, tous ces dépôts sauvages donnent de notre commune, une image qu'elle ne mérite pas.

# ON NE PEUT PLUS TOLÉRER CES INCIVILITÉS !

## TOUT A UN COÛT

1 kilo de déchets dans le duobac ou le monobac coûte à la commune : **0,0404 € soit 1,62 franc belge**

1 vidange de votre duobac ou monobac coûte à la commune : **0,354 € soit 14,28 francs belges** (la vidange du monobac vert et du monobac gris coûte **28,56 francs**)

## QUELQUES CONSEILS

- > **Profitez des ramassages sélectifs** de papier, carton, bois et déchets métalliques.
- > Profitez de la **remise de 12€ en fréquentant régulièrement le parc à conteneurs** (bulletin à cacheter).
- > Ne déposez dans votre duobac ou monobac, que les déchets qui ne sont pas recyclables. **Les plastiques, cannettes métalliques, boîtes de conserves, boîtes de lait, de jus de fruits... sont des produits recyclables.**
- > Evitez de déposer dans votre duobac les tontes de pelouses et déchets de jardin (déchets lourds). **Préférez le compostage.**
- > Limitez votre production de déchets.
- > **Ne sortez pas votre duobac systématiquement chaque semaine. emplissez-le. Une vidange = 0,354 €.**



# > NOTRE COMMUNE ACCUEILLE DE NOUVEAUX HABITANTS !



*Si la commune d'Aubange a perdu pas mal d'habitants après la fermeture de l'usine d'Athus (15133 habitants en 1977) jusque la fin des années 80 (14360 habitants en 1990) elle connaît depuis une hausse continue de sa population pour atteindre 15019 habitants en 2005*

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Population</b>	14768	14791	14836	14904	14937	15019

Les nombreuses constructions de logements sur le territoire communal laissent supposer que cette augmentation va se poursuivre dans les prochaines années et on ne peut que saluer l'heureuse initiative de la Jeune Chambre Internationale 3 Frontières d'organiser une soirée d'accueil des nouveaux arrivants (cfr article dans ce numéro).

Notre commune bénéficie bien entendu de l'attractivité du Grand-Duché de Luxembourg mais d'autres facteurs (écoles, associations culturelles et sportives, charme de nos villages, politique du logement) contribuent aussi à cette dynamique positive.

Et si la fiscalité belge est sans doute un handicap pour une commune frontalière, rappelons au passage que notre commune a une fiscalité communale parmi les plus basses de la province de Luxembourg.

## EXAMINONS MAINTENANT L'ÉVOLUTION POUR CHACUN DE NOS VILLAGES

### Aix-sur-Cloie

Année	1990	2000	2005
<b>Population</b>	377	462	480

*Spectaculaire progression de la population d'Aix-sur-Cloie. Le charme du village et son école y sont sans doute pour beaucoup. Les nouvelles constructions contribuent largement à cette augmentation d'une centaine d'habitants en 15 ans.*

### Athus

Année	1990	2000	2005
<b>Population</b>	6773	6788	6764

*La population d'Athus est fluctuante mais relativement stable. Si l'hémorragie de population due à la fermeture de l'usine n'est plus qu'un lointain souvenir, le manque de terrains constructibles explique la stagnation de la population.*

### Aubange

Année	1990	2000	2005
<b>Population</b>	3450	3607	3693

*Belle progression pour le village d'Aubange qui a gagné 243 habitants depuis 15 ans.*

### Battincourt

Année	1990	2000	2005
<b>Population</b>	443	513	525

*La progression de presque 20% de la population a probablement des raisons fort proches de celles d'Aix-sur-Cloie.*

### Guerlange

Année	1990	2000	2005
<b>Population</b>	295	360	360

*Le village de Guerlange s'est beaucoup développé mais semble avoir atteint un seuil difficile à dépasser en fonction des terrains actuellement disponibles.*

### Halanzy

Année	1990	2000	2005
<b>Population</b>	2465	2438	2584

*Halanzy, après avoir connu un tassement, gagne 146 habitants en 5 ans à peine ! L'aménagement de nouveaux quartiers d'habitations y a sans doute largement contribué.*

### Rachecourt

Année	1990	2000	2005
<b>Population</b>	557	600	613

*Le cap des 600 habitants est désormais dépassé. Ici aussi l'augmentation de la population est due à la combinaison du charme du village avec l'aménagement de nouveaux quartiers.*





# > EN BREF, Les conseils communaux du 13 décembre 2005 au 2 mars 2006

## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 13 DÉCEMBRE 2005



### Le Conseil Communal :

- a voté un douzième provisoire à valoir sur le budget 2006;
- a approuvé les budgets ordinaire et extraordinaire 2006 du CPAS;
- a approuvé le budget 2006 des fabriques d'église d'Aubange, Athus et Guerlange;
- a voté le règlement redevance sur les cimetières et abroge les anciens règlements redevance sur les cimetières;
- a voté le règlement redevance pour dépôts de terres non contaminées sur le nouveau site à Aubange;
- a approuvé *l'avenant aux travaux d'aménagement de l'avenue de la Libération*;
- a approuvé le cahier des charges d'aménagement des abords de l'Hôtel de Ville à Athus;
- a approuvé le cahier des charges de *La construction du bâtiment qui sera situé à l'angle des rues de la Frontière et Saint-Martin (Stuff) à Guerlange*;
- a approuvé le cahier spécial des charges pour le marché de coordination sécurisant;
- a décidé le principe de faire dresser un *projet d'aménagement de la rue des Cultivateurs à Aix-sur-Cloie*;
- a décidé le principe *d'acquérir une grue pour le camion MAN du service travaux*;
- a émis un avis favorable sur la demande de permis d'environnement introduite par Idelux;  
*Aménagement sur le PED d'une plate-forme destinée à accueillir des activités logistiques, infrastructures de voirie, d'égouttage, d'éclairage, plantations et signalisations.*
- a approuvé le projet de *restauration intérieure de l'église d'Athus*;  
*Lot 1 : assainissement des murs*;  
*Lot 2 : rafraîchissement des peintures.*
- a approuvé un *devis forestier subventionné du cantonnement de Florenville, au montant de 3.656 €*;
- a *décidé d'acheter une deuxième ambulance pour le Service Régional d'Incendie*, par le marché globalisé de la Province de Luxembourg;





- a choisi la vente publique comme mode d'aliénation d'un bien communal à la rue Houillon;
- a décidé de faire dresser un acte de division dans le cadre de la vente au Groupe Brion d'un terrain à bâtir sis rue Cockerill à Athus;
- a décidé de passer une convention entre la Commune et l'ASBL Centre Sportif Local concédant la mise à disposition des centres sportifs ainsi que des infrastructures externes concernées;
- a décidé en urgence le retrait du plan triennal du projet de transformation d'un bâtiment sis à la rue de Rodange en maison de l'enfance, ce projet sera inscrit en 2007.

## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 JANVIER 2006

### Le Conseil Communal :

- a approuvé les modifications n° 3 du service ordinaire et n° 4 du service extraordinaire du budget 2005 du CPAS;
- a voté les taxes 2006 :
  - Additionnels à l'impôt des personnes physiques;
  - Additionnels au précompte immobilier;
  - Ramassage et traitement des immondices;
- a approuvé l'intervention communale dans le budget de la Zone de Police;
- a voté une *prime pour la fréquentation des parcs à conteneurs (12€)*;
- a voté le budget 2006;
- a approuvé les comptes 2004 de l'ASBL Anim'Aubange;
- a présenté la situation actuelle de l'ASBL Anim'Aubange;
- a décidé de désigner un géomètre indépendant pour la vérification des nouvelles implantations et approbation du cahier des charges;
- a voté un règlement redevance pour la prestation du géomètre désigné pour la vérification des nouvelles implantations;
- a décidé le principe de *restaurer l'ancienne gare de Halanzy*;
- a décidé le principe *d'aménager l'ancien site minier de Halanzy et de demander les subsides SAED*;
- a décidé le principe de *rénover les façades de l'Hôtel de Ville, rue Haute 22 à Athus*;
- a décidé le principe d'acquérir un *tableau de chronométrage multisports pour la salle des sports du Jolibois*;
- a décidé le principe d'élargir le périmètre de revitalisation urbaine au noyau ancien d'Athus (Place Verte et environs);



- a décidé de vendre à un riverain un terrain sis rue Cockerill, Athus;
- a décidé le principe de déclasser pour vendre à un riverain un excédent de voirie, rue Michelberg à Aubange;
- a approuvé le cahier spécial des charges pour la fourniture de plants forestiers;
- a approuvé le projet de *création d'un réseau de voies vertes communales*;
- a décidé le principe de créer une *aire multisports à Rachecourt*  
Convention d'occupation de terrain avec le Cercle Patria à Rachecourt;
- a ratifié la délibération du Collège échevinal du 15.12.2005 approuvant le principe de réalisation des travaux d'*aménagement de l'exposition « L'Univers des Pompiers »*, s'engageant à prévoir au budget la quote-part d'intervention financière, s'engageant à maintenir l'affectation touristique pendant une période de 15 ans, s'engageant à maintenir en bon état la réalisation subventionnée.

## **SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 2 MARS 2006**

### **Le Conseil Communal :**

- a approuvé le rapport financier 2005 du *Plan de Prévention de Proximité (PPP)*.  
Résultat final : *150.358,63 € - Subvention de la Région Wallonne : 24.170 €*;
- a décidé de relever les plafonds à appliquer lors du calcul de l'allocation de foyer ou résidence, en application de l'Arrêté royal du 9.1.2002, en vigueur au 1.1.2002;
- a décidé le principe de *renouveler le parc informatique des bibliothèques*, approbation du cahier des charges et mode de passation de marché  
Estimation : *27.280 €*;
- a décidé d'acquérir un *serveur pour la gestion de tout le parc informatique*, l'évolution du parc informatique et des différentes applications nécessite le remplacement des serveurs qui datent de près de dix ans;
- a décidé d'appliquer des *amendes de retard pour les travaux d'aménagement de l'Hôtel de Ville à Athus*, montant proposé par les services de la D.S.T. : *9.467,48 €*;
- a décidé de créer une *œuvre d'art pour perpétuer le souvenir des sidérurgistes*, l'oeuvre sera placée à l'entrée du PED, côté rue des Usines,  
a charge de la commune : *6.646,87 €*;
- a approuvé le projet de *convention entre la Commune et la Province de Luxembourg*, relative à la *mise à disposition d'un fonctionnaire provincial en qualité de fonctionnaire sanctionnateur*;



- a décidé d'exproprier pour utilité publique le terrain sis entre les rues Cockerill, Floréal et des Usines;
- a décidé le principe de *remplacer les châssis des portes et fenêtres de la maison, propriété communale, sise rue Gillet, 8*, suite au rapport d'architecte sur l'état de la maison, estimation : 18.700 €;
- a décidé le principe de *rénover les peintures du Centre Sportif de Clémaraïs et de la salle du bassin au Joli Bois*;
- a décidé le principe de *remplacer le chauffage de la piscine au Centre sportif du Joli Bois*, suite à l'audit énergétique dressé le 25.1.2006 par M. Gontran Ninauve;
- a décidé d'acquérir un *appareil de mise à l'eau pour personnes à mobilité réduite* pour la piscine communale;
- a décidé d'acquérir une *machine de marquage au sol de la signalisation routière*;
- a décidé le principe de créer quatre logements au lieu de trois et décision de prendre en charge la part non couverte par la subvention Ancre communal – Aménagement de la maison rue de Rodange 105;
- a ratifié la décision du Collège Echevinal du 2.02.2006 *approuvant l'avenant n° 1 au gros-œuvre des travaux de transformation d'un immeuble en bibliothèque et appartements à Athus*, montant de l'avenant : 262.211,46 € (désamiantage);
- a mis en vente une partie d'une parcelle de terrain à des riverains, à l'arrière de leur habitation au Bochet à Rachecourt;
- a autorisé à donner à des propriétaires en vue de la revente de leur maison au Bochet à Rachecourt, vente par ordonnance du Juge des saisies du Lot n° 10 au Bochet - Information;
- a décidé d'examiner la question d'acheter une *balayeuse pour le service travaux et de prévoir une campagne de sensibilisation pour une "commune propre" à Aubange*, ce point a été porté à l'ordre du jour par le groupe « écolo »;
- a établi une convention de collaboration entre IDELUX et les communes d'Aubange, Messancy, Musson et Saint-Léger.



## SERVICE LOGEMENT

- > Si vous construisez une maison d'habitation;
- > Si vous achetez une maison ou un appartement;
- > Si vous voulez exécuter certains travaux d'isolation dans votre logement;
- > Si vous voulez rénover votre façade;
- > Si vous effectuez certains travaux importants (toiture, châssis, planchers, électricité, cheminées...);
- > si vous installez des panneaux solaires;
- > si vous avez moins de 35 ans, les aides spécifiques pour les « jeunes »;

Dans chacun de ces cas des primes au logement existent. Pour vous renseigner sur ces aides, pour vous expliquer les modalités d'octroi et les conditions :

### RENSEIGNEMENTS SUR LES PRIMES LOGEMENT

Olivier Kemp  
Service Logement des Communes d'Aubange, Messancy, Musson, Saint-Léger

olkemp@hotmail.com  
GSM : 0474/ 600.128

**Horaires des permanences du Service Logement sur les quatre Communes d'Aubange, Messancy, Musson, Saint-Léger :**

**LUNDI:**  
Hôtel de ville  
Athus, 22 rue Haute  
Tél.: 063 38 12 59  
de 9h00 à 11h30.

**MARDI:**  
Maison Communale  
Musson, 1 place Abbé Goffinet  
Tél.: 063 38 08 57  
de 9h00 à 11h30.

**MERCREDI:**  
Maison Communale  
Messancy, 100 Grand-rue (rez-de-chaussée)  
Tél.: 063 44 01 23  
de 9h00 à 11h30.

**JEUDI:**  
Hôtel de Ville  
Athus, 22 rue Haute  
Tél.: 063 38 12 59  
de 9h00 à 11h30.

**VENDREDI:**  
St-Léger,  
19 rue du Château  
Tél.: 063 58 99 26  
de 9h00 à 11h30.

**Les après-midi sur rendez-vous uniquement**

